

TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

08-04-2025

Durée : 3h30

TP : Plateau Radio

Matériel autorisé :

Matériel de prise de son

Yamaha QL-1

Yamaha LS-9

Yamaha DM1000

2 Pro Tools

Le candidat doit gérer son temps en fonction des recommandations ci-dessous :

- Effectuer la préparation de l'émission
- Effectuer la réalisation et l'enregistrement de l'émission en direct

Documents techniques : Normes CST - RT - 040

Mise en situation :

Vous êtes chargé d'une chronique matinale d'actualité avec 2 invités.

Principe de l'émission :

- L'émission a une durée d'environ 10min.
- L'émission démarre avec un jingle (que vous lancez depuis Pro Tools)
- Le présentateur se présente et présente l'émission.
- L'actualité du jour est présentée.
- Le présentateur est accompagné d'un journaliste sportif (invité n°1) en direct sur le plateau
- Un invité politique n°2 est interviewé en duplex.
- Le présentateur conclut et annonce une « page » publicitaire (publicité que vous lancez depuis Pro Tools)
- Un morceau de musique est diffusé ensuite (morceau musical que vous lancez)
- Fin

Consignes de travail (non exhaustives)

- Elaboration des schémas de raccordement de la chaîne audio et du tableau d'affectation de la console
- Raccordement et configuration des différents systèmes
- Essais et réglages matériels
- Vous devez installer le présentateur et l'invité n°1 sur le plateau, et l'invité n°2 en duplex sur 2 lieux distincts. Vous devez faire en sorte qu'ils puissent s'entendre à travers un réseau casque y compris hors-antenne. Vous devez pouvoir contrôler de manière simple ce qui se dit hors antenne.
- La liaison duplex se fera via une liaison IP (mise en réseau de 2 consoles Yamaha) et le retour N-1 se fera via un casque branché sur un préampli casque.
- On simulera :
 - une régie son
 - une cabine d'enregistrement / plateau radio
 - un duplex (à l'autre bout de la France)
- Le technicien communiquera par talk back avec le présentateur et les invités.
- Réaliser l'émission radio selon le conducteur fourni en annexe 1, et l'enregistrer sur un support 2 pistes
- Vous devez livrer un produit stéréophonique, en respectant les normes de diffusion fournies (annexe 3 : CST-RT-040-TV-2016-Pad)
- Vous devez impérativement pouvoir justifier des choix opérés, notamment en matière de configuration et de synoptique de l'installation.
- Sauvegarde de la session Pro Tools ayant servie à l'enregistrement de l'émission (annexe 4).

Vocabulaire

Duplex : liaison bidirectionnelle : les deux parties en communication peuvent transmettre des informations en même temps (sans qu'il soit nécessaire de recevoir et d'envoyer alternativement des messages, l'émetteur-récepteur d'une partie peut fonctionner en même temps).

Retour N-1 : consiste à renvoyer sur la ligne la totalité des signaux moins celui du correspondant.

Insert téléphonique : l'insert a pour but de séparer le signal téléphonique entrant du sortant. *Nous ne l'utiliserons pas dans ce TP.*

ANNEXE 1 : Conducteur émission

Jingle

Présentateur : Bonjour à tous, ravie de vous retrouver pour la matinale en direct sur France Info , nous sommes ensemble jusqu'à huit heure et demie. Soyez les bienvenus.

Bonjour à *Invité 1*, notre spécialiste sportif qui nous fera un point sur l'actualité sportive.

Invité 1 : Bonjour ! On reviendra ensemble sur la défaite d'Angers face au PSG ainsi que ...

Présentateur : On reviendra également longuement ce matin sur la condamnation de Marine Le Pen et des suites politiques très importantes. On en parle tout de suite avec notre invité en duplex, François Ruffin qui sera avec nous.

Mais d'abord, le journal de ce mardi 08 avril :

A la une, Marine Le Pen inéligible, son parti lance une pétition pour sauver la démocratie, elle promet de ne rien lâcher. La chef du Rassemblement National va faire appel de sa condamnation. Une annonce qui a l'effet d'un séisme au sein de la classe politique française et qui a beaucoup fait réagir à l'international, de Moscou à Washington en passant par Budapest. On fera le point sur les réactions.

A l'étranger, en Birmanie, 6 jours après le séisme, le bilan dépasse désormais les 2500 morts. Parmi les victimes, il y a 2 français. Alors que l'aide internationale se met en place, les Etats-Unis annoncent l'envoi de 2M de dollars pour venir en soutien à la population.

A la une également, les jeux d'argent attirent de plus en plus de jeunes. Il y a 10 ans, 14% d'entre eux misaient en ligne, ils sont désormais 27%. En cause, une forte pression publicitaire : des clips publicitaires et des sites de jeux d'argent de pari sportif, où tout est fait pour vous faire franchir le pas, ciblant surtout une population peu avertie. Malgré un encadrement de la loi, les mineurs sont particulièrement ciblés. Le tout avec un message trompeur : l'opportunité de gagner de l'argent facilement, et réussir socialement par le jeu. Les investissements promotionnels dans le secteur des jeux d'argent et de hasard atteignent 670M d'euros en 2024.

Revenons tout de suite sur la condamnation de Marine Le Pen avec notre invité François Ruffin, député de la Somme.

Le premier ministre M.Bayrou a dit : La France est le seul pays où on fait ça. Il parle évidemment de la peine d'inéligibilité avec exécution provisoire de Marine Le Pen. Quel est votre réaction ?

Invité 2 : Ecoutez, moi je viens d'abord pour remettre les pendules à l'heure. Qu'est ce qu'il se passe ? Ils se font passer pour des victimes. Mais ce sont quand même des coupables. Coupables d'emplois fictifs. Et ce ne sont pas des emplois fictifs au smig. Au total : quasiment 5M d'euros ont été détournés. Et j'aimerais rappeler que Marine Le Pen était la plus offensive pour réclamer l'exemplarité des élus.

Présentateur : Elle demandait l'inéligibilité à vie d'ailleurs.

Invité 2 : Oui, à vie. Elle ne pourrait plus se présenter si on reprend les propos de Marine Le Pen.

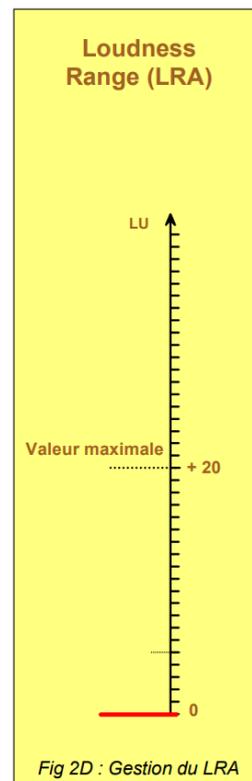
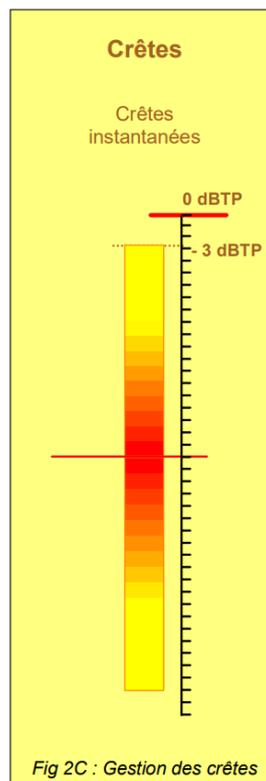
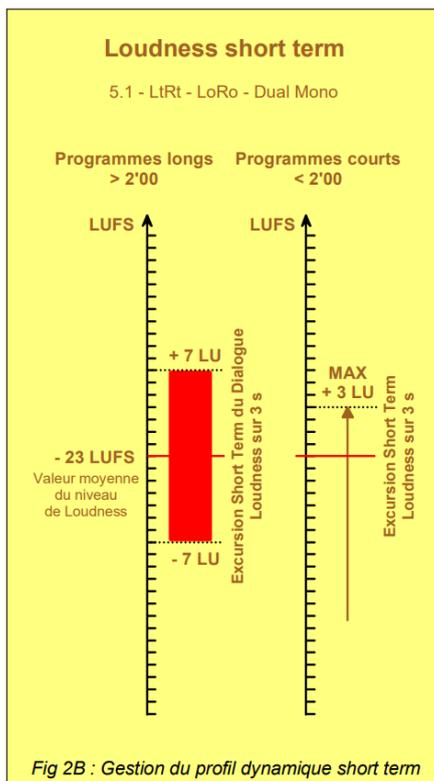
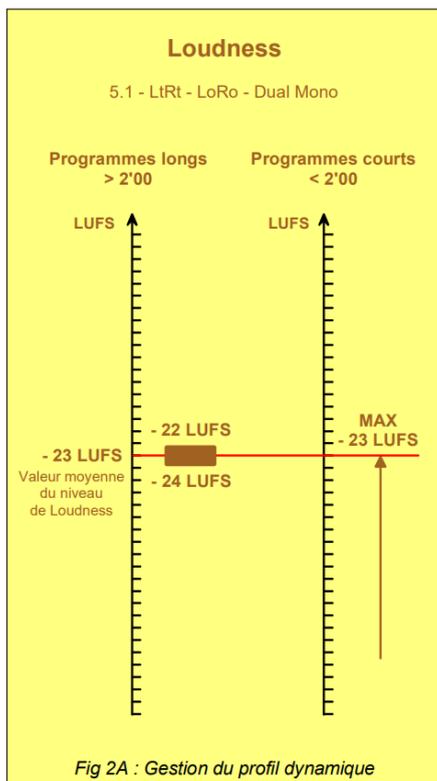
Ensuite, le Rassemblement National est récidiviste en la matière. Ils ont déjà été condamnés pour recel d'abus de biens sociaux. Donc, on a là, des récidivistes. Il faut que cela s'arrête.

Présentateur : Merci François Ruffin.

Nous revenons tout de suite, après une petite page de publicité.

Publicité

ANNEXE 3 : Normes audio



ANNEXE 4 : Finalisation et exports

- **Sauvegarder** votre session Pro Tools ayant servie à l'enregistrement de l'émission.
- **Exporter** la piste de mixage (l'émission dans son ensemble) en wav 24 bits, 48 kHz dans un dossier *Livrables* sur le bureau de l'ordinateur Pro Tools.